Le journal de l'assemblée citoyenne de Ferrières-en-Brie - Numéro 3 - Vendredi 29 mars 2013

# LE CANARD FORGERON

*Le journal qui vous aide à vous forger une opinion*

# HÔPITAL DE JOSSIGNY : ÉTAT CRITIQUE

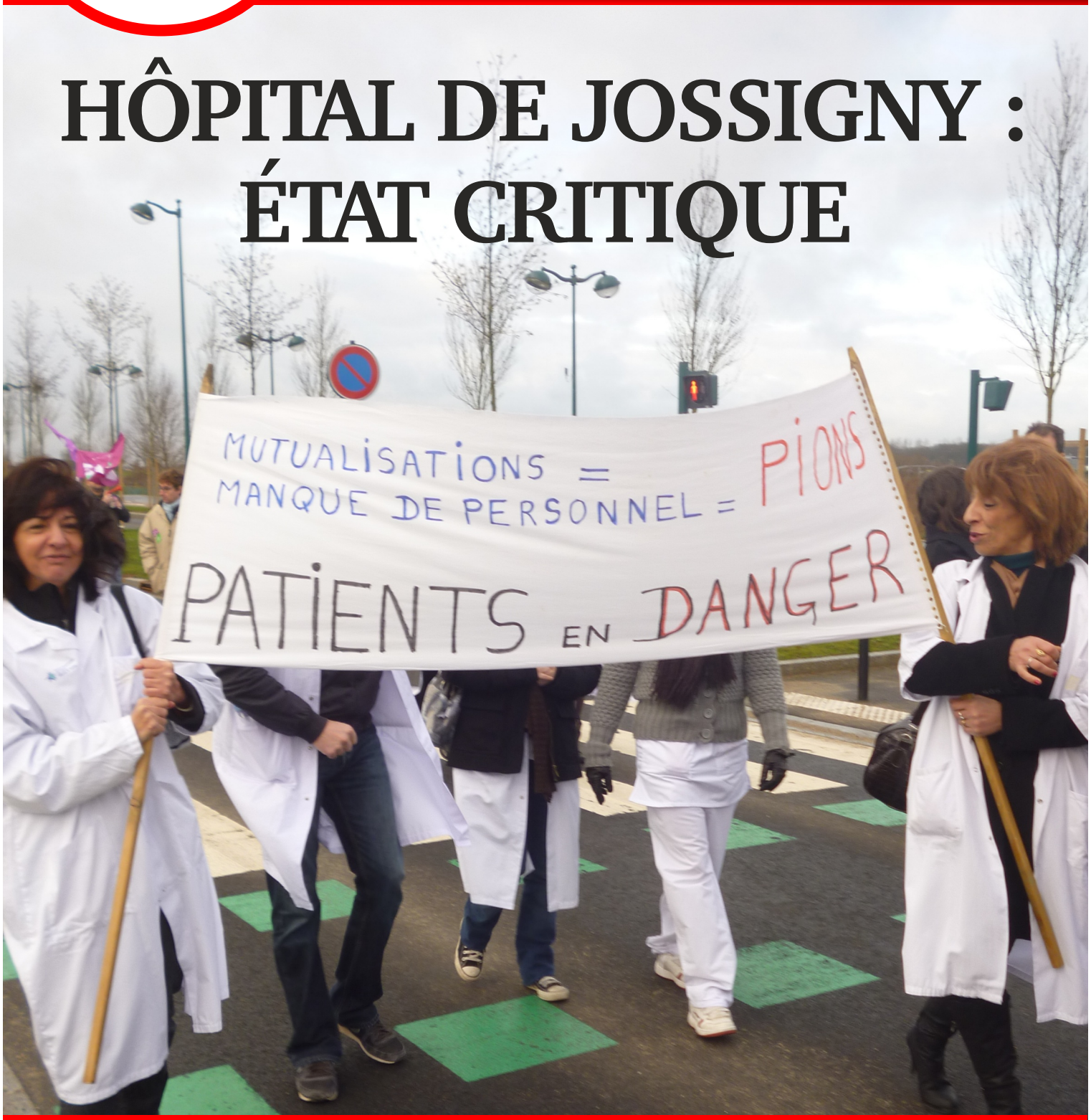

## L'hôpital vu de l'intérieur : l'interview de Corinne Bessonies

## Ferrières : tous châtelains ?

# Edito :

## Mariage pour tous, la lutte pour l'égalité civile rejoint celle pour l'égalité sociale

On entend souvent les gens dire que gauche et droite, c'est « du pareil au même », et que décidément, être apolitique est plus raisonnable (c'est aussi parfois une posture pour maquiller des idées réactionnaires). Pourtant, ce serait ignorer des différences majeures qui ne peuvent laisser neutre. La loi sur le mariage pour tous a permis de mettre en lumière une opposition idéologique majeure entre deux camps. D'un côté la gauche, qui se prononce pour l'égalité entre tous les êtres humains, de l'autre la droite et l'extrême-droite, qui considèrent qu'il existe un ordre naturel qui justifie que certains soient privilégiés.

Cette opposition était déjà présente lors de la Révolution Française entre les partisants de l'Ancien Régime qui expliquaient que les privilèges étaient naturels, symboles de la supériorité du sang bleu de la noblesse, et ceux de la République (on notera qu'en 1791, la France fut le premier pays à dépénaliser l'homosexualité, grâce à la Révolution).

Ce débat sur l'égalité nécessaire entre les hommes est aussi présent entre la gauche et la droite sur les questions sociales. Comment justifier que certains travailleurs soient précarisés par la nature de leurs contrats ? Comment expliquer que la distribution des revenus d'une entreprise ne soit pas équitable ?

L'adhésion au mariage pour tous dans la population est large (70% d'avis favorables). Il ne reste plus à la société qu'à prendre conscience que la même exigence d'égalité est nécessaire en matière sociale.

Votre canard sur internet avec des liens et des infos complémentaires :

**http://www.canard-forgeron.fr**

# Accord sur la flexisécurité : reportage à l'Assemblée Citoyenne de Torcy

Laurence Parisot souhaitait que cet accord signés entre le MEDEF et quelques syndicats soit ratifié au plus vite par le Parlement. Elle a même parlé d'accord "historique". Curieux de connaître les raisons de cette euphorie, peu habituelle pour la patronne du Medef, les membres de l'Assemblée Citoyenne du Front de Gauche du canton de Torcy ont décidé de plancher sur ce fameux accord sur la "sécurisation de l'emploi". Signé en janvier entre le gouvernement et 3 organisations syndicales, la CFDT, la CGC et la CFTC, il sera débattu en avril au Parlement. Il faut noter cependant que la CGT, FO et SUD (syndicats majoritaires) ont refusé de signer.

Afin de vérifier s'il fallait vraiment se hâter de légiférer, les membres de l'Assemblée ont épluché le texte. Voila concrètement ce que l'on fait dans une Assemblée Citoyenne du Front de Gauche : on s'empare collectivement des questions de société. On dissèque, discute, échange, sans préjugé, en ayant confiance dans l'intelligence collective pour construire une pensée et se forger une opinion. Ces réunions ont lieu chaque premier jeudi du mois à Torcy, sont gratuites et ouvertes à toutes et tous. Le constat de cette Assemblée Citoyenne : ce texte programme et organise la dégradation des conditions de travail et ne sécurise que le patronat en facilitant les procédures de licenciement, en limitant les recours possible des salariés et en affaiblissant le CDI (contrat à durée indéterminée). On comprend mieux dès lors l'empressement de Mme Parisot.

# Pourquoi cela ne s'arrangera pas : l'austérité, un cercle vicieux

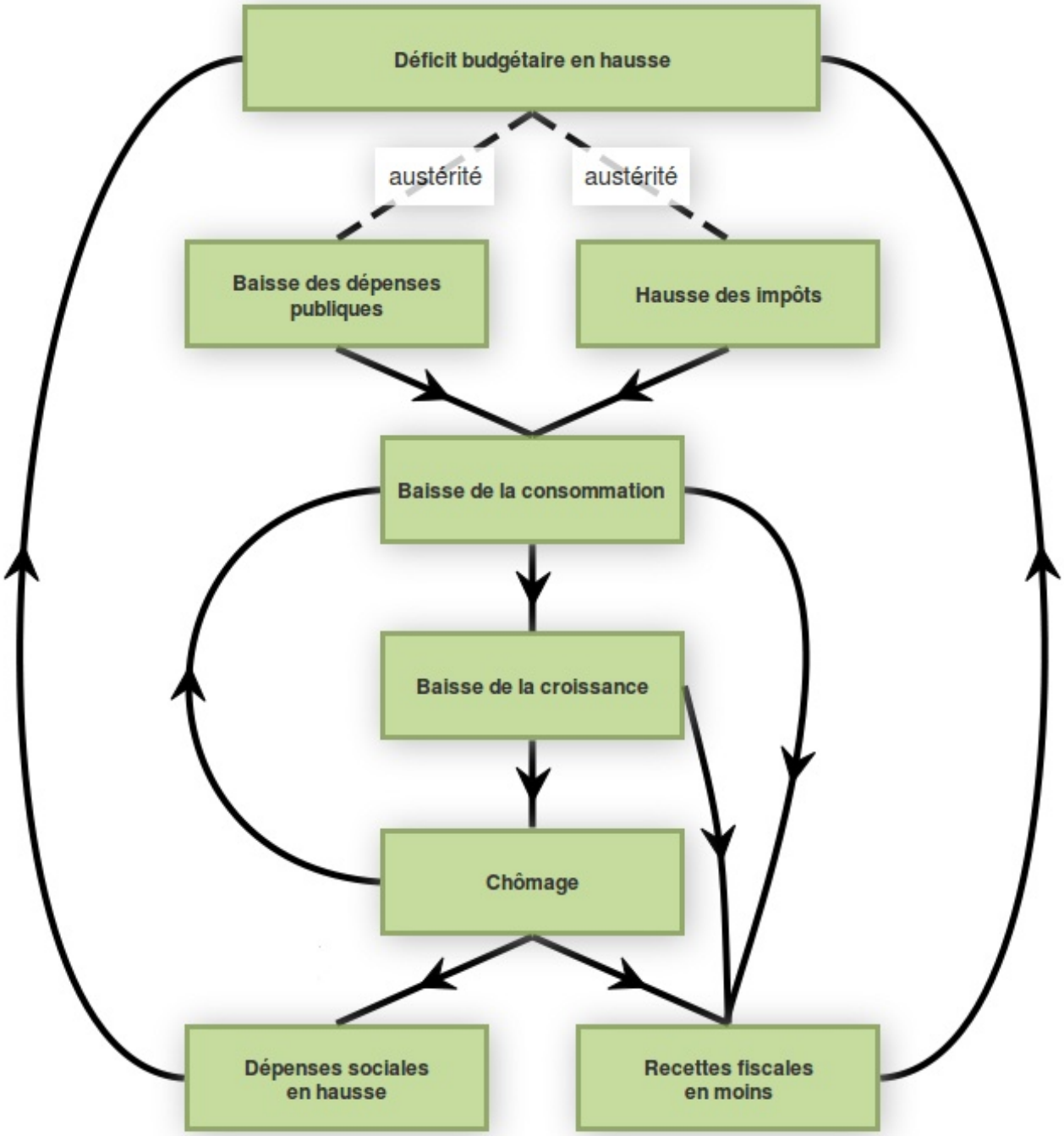


Prétextant une augmentation du déficit public (déséquilibre dans les comptes de l'Etat), les gouvernements conservateurs et socio-libéraux (encouragés par la Troïka*) mènent une politique d'austérité consistant à baisser les dépenses de l'Etat et à augmenter les prélèvements (taxes et impôts). Ces deux actions ont pour effet de freiner la consommation, ce qui mécaniquement ralentit la croissance, ce qui tout aussi mécaniquement crée du chômage. La baisse de la consommation, l'absence de croissance (0% en 2012) et la hausse du chômage ont comme conséquences une baisse des rentrées d'argent dans les caisses de l'Etat (moins de TVA, moins d'impôts sur l'activité) ainsi qu'une hausse des prestations sociales en volume (indemnités chômage, etc). Ce qui produit bien sûr du déficit

*Troïka : On appelle par ce terme les trois instances qui poussent l'Europe dans l'austérité : le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Commission Européenne.

# Tous châtelains ?

Depuis le 21 décembre 2012, Ferrières-en-Brie est devenue propriétaire du château suite à une donation du baron de Rotschild à la commune. Cette nouvelle présentée comme particulièrement réjouissante tant sur le plan économique que culturel l'est elle vraiment ?

Le château de Ferrières

Il est tout d'abord légitime de se questionner sur les coûts d'entretien d'un tel bâtiment et ses dépendances : toiture, chauffage, entretien du parc... Est-ce réellement supportable pour une commune de 2150 habitants ? Inquiétude d'autant plus fondée que la chancellerie des universités, qui avait accepté une donation du château par la famille Rotschild en 1976, a affirmé que « le château coûte beaucoup trop cher ». Propos confirmés par Edouard de Rotschild dans un article du Parisien du 6 octobre 2012 : « Les universités de Paris ne souhaitent plus dépenser les sommes d'entretien nécessaires ».

Aucun des châteaux des alentours ouverts au public n'a de gestion municipale. Le château et le parc de Rentilly appartiennent à la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, celui de Jossigny et celui de Champs-sur-Marne sont gérés par les Monuments Nationaux sur des fonds de l'État. Les outrages du temps sont d'inévitables menaces sur l'entretien d'un château. Souvenons-nous qu'en 2006 une partie du plafond en plâtre du salon chinois du château de Champs s'est effondrée, minée par un champignon. Bilan du programme ambitieux de restauration : 6,3 millions d'euros. Loin d'avoir les fonds nécessaires, l'État n'a eu de cesse de chercher des mécènes privés pour financer les travaux.

Par ailleurs, ce qui importe réellement aux Ferriérois n'est pas tant d'être propriétaires du château que d'en avoir l'usage et l'accès le plus large possible. Et c'est précisément ici que la question devient épineuse. La municipalité n'évoque que des ouvertures ponctuelles lors des journées du patrimoine (ce qui était déjà le cas et ne concerne qu'un week-end dans l'année !) et des manifestions culturelles à titre payant. Par ailleurs, le conseil municipal envisage de favoriser l'installation d'une école hôtelière (avec un restaurant d'application) ou de commerce. Que le château devienne un lieu de formation, pourquoi pas, nous sommes simplement bien loin de la volonté de démocratisation culturelle affichée.

Enfin, ces importantes décisions auraient gagné à être prises en concertation avec la population. Sans associer les citoyens, point de démocratie locale. Pourtant, les moyens existent, de la simple réunion publique au référendum local en passant par les consultations publiques...

*Rotschild « offre » son château aux Ferrièrois...*

# Hopital de Jossigny : Etat critique

Dimanche 16 décembre 2012 en soirée, une Ferriéroise de 70 ans faisait un AVC.

Transportée par les pompiers, elle est orientée vers les urgences de l'Hôpital de Jossigny. Prise en charge, elle y est traitée, mais doit être gardée à l'hôpital pour des soins. Problème : il n'y a que 10 lits, et aucun n'est disponible. Elle va devoir attendre, sur un chariot, dans une salle, jusqu'à 17h le lendemain. Après ces 24h passées à Jossigny, on lui trouve un lit à l'Hôpital Privé de Marne-la-Vallée, à Bry-sur-Marne, où elle est transférée en ambulance. Le lendemain, elle doit passer une IRM, mais l'Hôpital de Bry n'est pas équipé, et elle est donc transférée au Perreux-sur-Marne, toujours en ambulance. Elle reviendra à Bry-sur-Marne, le temps d'apprendre son transfert pour l'Hôpital de la Pitié-Salpétrière et son service de neurologie, où elle restera 4 jours...

Elle va mieux aujourd'hui, fort heureusement. Mais ce qu'illustrent les pérégrinations médicales hivernales de cette Ferriéroise, c'est qu'à force de vouloir faire des économies partout, la qualité de notre système de santé se détériore gravement. En une semaine : 4 établissements de soins différents dans 4 départements et autant de transferts en ambulance.

Dans le domaine de la santé, peut-être plus qu'ailleurs, on se rend immédiatement compte de la manière dont les politiques d'économie de bouts de chandelles ont un impact direct sur la vie des gens. N'aurait-il pas été plus logique que soit prévu à Jossigny un nombre de lits suffisant pour accueillir et soigner notre Ferriéroise?

Nous poserons dans ce dossier la question des conditions du déménagement de l'hôpital de Jossigny à Corinne Bessonies.

Collectif santé Marne-La-Vallée
www.collectifsanteMLV.wordpress.com
collectifsantemlv2013@gmail.com

## Le collectif santé Marne-la-Vallée

Une assemblée citoyenne du Front de Gauche s'est tenue jeudi 10 janvier à Torcy avec près d'une quarantaine de participants, sur le thème du nouvel Hôpital de Jossigny et des politiques de santé publiques s'inscrivant dans la poursuite de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et de la réforme Bachelot, qui conduit notamment à la casse de l'hôpital public.

Au vu de la privatisation du service de radiothérapie et de nombreuses prestations de l'hôpital (parking payant, restauration...), d'une offre de soin publique insuffisante (bloc opératoire de nuit ouvert un jour sur deux, capacité d'accueil sous-dimensionnée) et d'un manque de moyens grandissant (réduction drastique du personnel, restrictions majeures des coûts de fonctionnement, mutualisation des locaux...), de nombreux participants ont exprimé la nécessité de relancer le collectif santé de Marne-La-Vallée initialement organisé autour de la défense de l'hôpital de Lagny, et d'y participer.

Le collectif tient un blog où sont collectées toutes les informations sur les actions menées à Marne-la-Vallée :

http://collectifsantemlv.wordpress.com

## Corinne Bessonies est manipulatrice en imagerie médicale et secrétaire de la CGT de l'hôpital de Jossigny. Elle décrit le problème de l'intérieur.

**Le Canard Forgeron : Quelles sont les raisons de la fermeture de l'hôpital de Lagny-sur-Marne et de son déménagement à Jossigny ?**

**Corinne Bessonies :** Le projet de départ partait d'un besoin : celui d'un hôpital plus grand, plus fonctionnel. Cette volonté était partagée par le personnel. Il était compliqué de reconstruire quelque chose sur le site de Lagny. La décision d'aller s'installer à Jossigny, dans un bâtiment neuf, fut à la fois une décision de la direction de l'hôpital et un choix politique. Elle a été prise dans le contexte de la loi Bachelot dont les mesures phares sont la tarification à l'activité et le retour à l'équilibre des comptes. C'est-à-dire une logique comptable de gestion de l'hôpital public.

La direction, ainsi que les autorités de tutelles, voulant répondre aux besoins d'une population plus importante, avaient tablé dans un premier temps sur 590 lits et places. Cette estimation n'a cessé d'être revue à la baisse pour des raisons budgétaires. Aujourd'hui, l'hôpital de Jossigny ne compte finalement que 426 lits et places de court séjour médecine, chirurgie et obstétrique (MCO). Soit une capacité d'accueil bien inférieure à ce qui avait été projeté au départ.

Au début, le personnel était très favorable au transfert, les locaux de Lagny étant devenus trop petits, inadaptés. Ils pensaient bénéficier à Jossigny de bien meilleures conditions de travail. Aujourd'hui, ils tombent de haut. Les espaces de travail sont trop étroits, mal agencés, de nombreux bureaux sont aveugles, sans lumière du jour.

**CF : Pouvez-vous nous décrire les conditions du déménagement ?**

**CB :** Le déménagement a été imposé beaucoup trop tôt. Les bâtiments n'étaient pas encore en capacité d'accueillir des patients. Les premiers malades n'avaient pas la télévision, aujourd'hui ils n'ont toujours pas le téléphone 3 mois et demi après l'ouverture. La cafétéria n'était pas encore en activité. Tout cela a impacté et impacte encore directement les patients. Le personnel a du faire face à une vague importante de mécontentement de la part des patients alors même qu'ils devaient compenser de nombreux dysfonctionnements : le transport automatisé ne fonctionnait pas (et ne fonctionne toujours pas), le système pneumatique de transport d'examens ou de demandes d'examen entre services n'était pas opérationnels, tout ceci à occasionné une surcharge de travail très importante, de nombreux aller-retours inutiles.

A l'heure actuelle l'hôpital n'est toujours pas opérationnel à 100%.

De plus le transfert à été l'occasion d'une restructuration importante. Les effectifs n'ont pas été revus en fonction de l'augmentation de l'activité. Nous ne sommes donc pas assez nombreux à Jossigny alors même que l'hôpital est plus grand. Nos conditions de travail se sont considérablement dégradées.

*Ce déménagement a été l'occasion de privatiser plusieurs services.*

**CF : Les services de l'hôpital de Lagny ont-ils tous été transférés à Jossigny ?**

**CB :** Malheureusement, non. Ce déménagement a été l'occasion de privatiser plusieurs services. La radiothérapie a été confiée à la clinique Saint-Faron de Meaux. Il n'y a donc plus de service de radiothérapie publique dans le Nord de la Seine-et-Marne. La médecine nucléaire (la scintigraphie) a également été confiée au privé. Il subsiste actuellement des menaces sur d'autres services, comme le nettoyage, les prises de rendez-vous ou les comptes-rendus.

En ce qui concerne le parking, il a été concédé à Vinci. Les machines sont installées mais pas encore opérationnelles. La première heure de stationnement est gratuite, mais la seconde est à 2 euros 60 et il faudra compter 10 euros pour un stationnement de 24h. A Lagny, le parking était intégralement gratuit.

**CF : Vous étiez en grève à la fin du mois de janvier. Pour quelles raisons ?**

**CB :** Effectivement, nous avons connu un mouvement fort entre le 31 janvier et le 2 février. Nos revendications portent sur le manque d'effectif, que nous chiffrons à 208 agents sur Jossigny. Nous réclamons également la titularisation de tous les collègues contractuels ainsi que l'abrogation de la loi Bachelot, qui ne raisonne qu'en terme de rentabilité financière.

Nous nous sommes également mis en grève le jeudi 28 février afin d'être reçus au ministère de la santé... Les syndicats ont pu y exprimer leurs revendications concernant le manque de personnel dans tous les services, les mauvaises conditions de travail, ainsi que le manque de dialogue avec l'actuelle directrice. La réponse du ministère n'a porté évidement que sur l'absence de dialogue social et comment y remédier. Une réunion spécifique sur ce sujet sera programmée fin mars.

Pour le reste, la réponse est : « il n'y a pas d'argent et l'hôpital doit éponger le déficit! »

**CF : Justement, Martine Ladoucette, la directrice de l'hôpital, affirme que les ratios de personnels sont convenables...**

**CB :** Nous constatons tout le contraire au quotidien. Les personnels sont à bout, en souffrance, les arrêts maladie sont en augmentation. De plus en plus de collègues viennent se renseigner pour des demandes de disponibilité ou pour connaître les conditions de démission. En ce qui concerne les ratios dont parle Mme Ladoucette, il s'agit de moyennes qui cachent de très fortes disparités. Il ne faut pas oublier que l'hôpital de Jossigny a sur son secteur des villes comme Torcy, Lognes ou Noisiel qui comptent un indice de précarité très élevé.

Manifestation le 31 janvier 2013 des personnels et usagers de l'hôpital

*Si nous n'obtenons pas plus de moyens, notre avenir s'annonce vraiment sombre.*

**CF : Comment voyez vous votre avenir ? Quelles sont vos actions à venir ?**

**CB :** Nous espérons que le ministère entendra nos demandes et sera à l'écoute des personnels. Si nous n'obtenons pas plus de moyens, si le gouvernement ne prend pas un vrai virage en faveur de l'hôpital public, notre avenir s'annonce vraiment sombre. Et nous continuerons à réclamer que l'hôpital puisse pleinement répondre aux besoins des populations dans de bonnes conditions.

**CF : Avez-vous eu des soutiens politiques ?**

**CB :** Nous avons le soutien quotidien des usagers. Nous avons aussi celui du Front de Gauche. Le député nous a accompagnés au ministère. Nous avons d'ailleurs pu y présenter une pétition de plus de 5000 signatures soutenant nos revendications. Il est important que les usagers et les citoyens sachent qu'ils peuvent se faire entendre au sein de « l'espace usagers » de l'hôpital. Ils peuvent par ce biais faire connaître leurs remarques ou doléances et siéger au sein du Conseil de surveillance de l'hôpital. Il faudrait que les usagers se saisissement pleinement de cet outil...

# PS et Verts pas sur la même longueur d'ondes

Fin janvier, alors que l'Agence Européenne pour l'Environnement publiait un rapport portant notamment sur les risques de cancer liés à l'utilisation des mobiles, EELV (Europe Ecologie Les Verts) profitait de sa niche parlementaire pour proposer à l'Assemblée Nationale une loi pour encadrer les ondes électromagnétiques.

La proposition de loi fut d'abord amputée de ses dispositions les plus ambitieuses lors des travaux préparatoires en commission : l'obligation pour les vendeurs de mobiles de fournir l'oreillette, l'ajout d'un bouton mécanique désactivant le Wi-Fi sur les box internet, l'interdiction du Wi-Fi dans les crèches et, concernant la puissance des antennes relais, l'introduction dans la loi "d'un seuil d'exposition aussi bas que raisonnablement possible"... EELV espérait profiter de l'examen de la proposition de loi en séance plénière pour réintroduire quelques mesures, las, la majorité socialiste l'a tout bonnement renvoyée aux calendes grecques.

Membre du gouvernement, EELV voit donc sa participation à la majorité bien mal récompensée par ses alliés socialistes.

La ministre déléguée à l'économie numérique, Fleur Pellerin, déclencha d'ailleurs l'ire des parlementaires écologistes en évoquant des « peurs irrationnelles » à propos des ondes électromagnétiques. « Les mots de Mme Pellerin rappellent ceux qu'on pouvait entendre, il y a encore peu, sur les dangers de l'amiante ou, plus récemment encore, du Mediator. La répétition des scandales de santé publique ces dernières années, ce qu'ils ont révélé du poids des lobbies, ce que les dérèglements et les aveuglements ont gâché de la vie des victimes : tout cela devrait inciter les responsables politiques à davantage de modestie et de prudence » s'étranglait EELV.

On rappellera qu'en 2009, un avis rendu par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), alertait sur les dangers potentiels des ondes électromagnétiques. L'OMS a également classé ces dernières comme potentiellement cancérigènes.

Mesure des ondes émises par l'antenne relais de Ferrières

# L'antenne relais de Ferrières :

## 1,57 V/m *

C'est le résultat de la mesure effectuée sur l'antenne relais de Ferrières à la demande et en présence du Canard Forgeron. Les mesures (effectuées un après-midi) indiquent donc un seuil d'exposition maximale de 1,75 V/m, très en deçà du maximum autorisé par les réglementations actuelles.

On ne pourra s'empêcher de remarquer que cette quantité d'émission aurait été interdite en Autriche par exemple. En effet, le seuil y est fixé à 0,6 V/m, conformément à ce que préconise l'association Robin des toits... et le Conseil de l'Europe (résolution 1815).

Le rapport du cabinet EMITECH est intégralement disponible sur le site du Canard Forgeron.

* volt par mètre : c'est l'unité de mesure de la force d'un champ électrique.

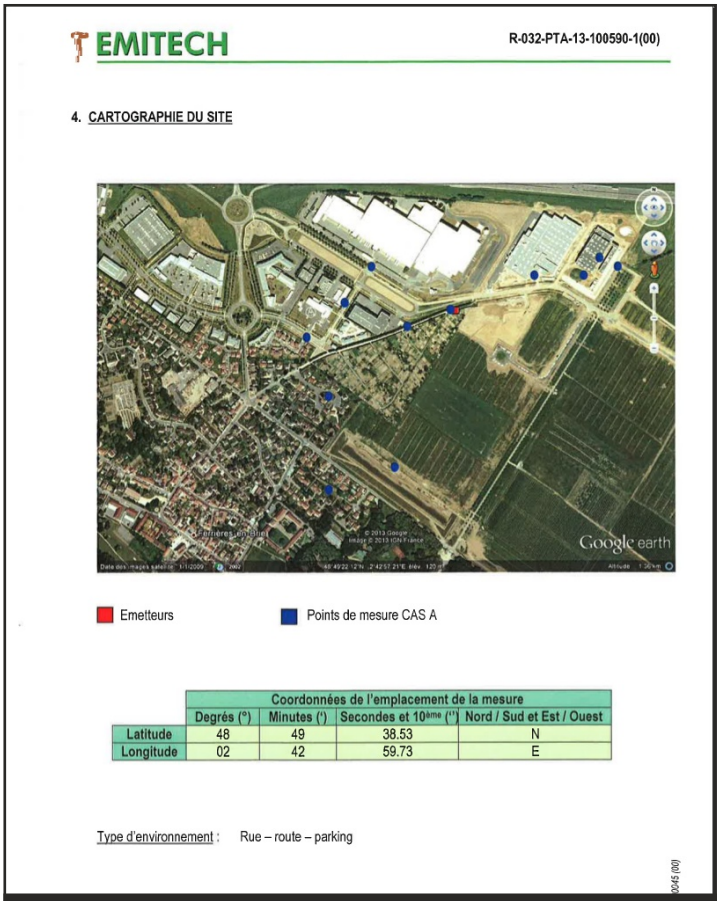

EMITECH R-032-PTA-13-100590-1(00)

4. CARTOGRAPHIE DU SITE

Emetteurs Points de mesure CAS A

| | Coordonnées de l'emplacement de la mesure | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Degrés (°) | Minutes (') | Secondes et 10ème (") | Nord / Sud et Est / Ouest |
| Latitude | 48 | 49 | 38.53 | N |
| Longitude | 02 | 42 | 59.73 | E |

Type d'environnement : Rue – route – parking

Extrait du rapport localisant les points de mesure

# Les conseils du Canard Forgeron

**Les risques sanitaires n'étant pas nuls, voici quelques conseils pour avoir une utilisation moins risquée des technologies :**

**<< 1 >>**

Utiliser de préférence un kit main libre (ou le fixe !) pour vos appels téléphoniques. Il est déconseillé de garder son portable dans sa poche de pantalon en permanence.

**<< 2 >>**

Changez d'oreille de temps en temps lors d'un appel longue durée.

**<< 3 >>**

Les mobiles n'émettent pas la même quantité d'ondes en permanence : il y en a davantage lors de la recherche réseau, lorsque la réception est mauvaise, ainsi qu'en pré-décroché (avant que l'appelé décroche). Donc, évitez de les mettre à l'oreille à ces moments-là...

**<< 4 >>**

On rapporte que certains adolescents se servent de leur portable comme réveil-matin et le laissent donc sous l'oreiller à proximité de leur tête pendant toute la nuit. Cette pratique est à proscrire puisque les téléphones émettent continuellement.

**<< 5 >>**

Le mobile et le Wi-fi (communications sans fil) sont à déconseiller pour les femmes enceintes, les nourrissons et les enfants.

**<< 6 >>**

Si vous pouvez, préférez les technologies de type CPL (courant porteur en ligne), qui utilisent le réseau électrique domestique plutôt que le Wifi.

# La crèche de Ferrières

Une subvention sera-t-elle accordée à la Maison Kangourou ? Concerne-t-elle l'investissement ou le fonctionnement de la future crèche ? Et si c'est le cas, quel en sera le montant ? Quelles seront les conditions d'attribution des places ? **Autant de questions que posait le dernier numéro du Canard Forgeron.** La mairie nous renvoya au bulletin municipal, mais malheureusement, **force est de constater que les réponses n'y figurent pas**.

# PSA

Le groupe PSA a annoncé un déficit pour 2012 de 5 milliards d'euros. Impressionnant. Moins si l'on considère que 4,7 milliards sont le fruit d'un jeu d'écriture comptable (dépréciation d'actifs), qui ne reflète pas la santé de l'entreprise (et qui a laissé la Bourse de marbre, d'ailleurs).
Quant aux 300 millions restants, il s'agit probablement des sommes provisionnées en vue du licenciement de 11200 salariés du groupe. Conclusion : **sans licenciement, point de déficit !**

## Publicité ?

# Agences de notation

**La justice américaine a porté plainte contre l'agence Standard & Poors** pour son comportement lors de la crise des subprimes. Un préjudice qui se compte en milliards de dollars... L'agence de notation : un thermomètre qui donne la fièvre ?

# Portugal

Après les "marées" humaines espagnoles en février, plus d'**un million de personnes sont descendues dans la rue** pour manifester contre l'austérité le 2 mars, dont 500 000 à Lisbonne et 400 000 à Porto (sur 10,5 millions d'habitants). Les Portugais scandaient "Que Se Lixe a Troika !" (Que la Troïka aille se faire voir !) et chantaient la Grândola, un chant interdit sous la dictature de Salazar, qui donna le signal de la Révolution des œillets en 1974.

# Un député transparent?

Le quotidien Libération tente de recenser les parlementaires qui communiquent la manière dont ils usent de leur réserve parlementaire. Il s'agit d'une enveloppe de 130.000 € que chaque parlementaire est libre d'attribuer quasiment comme bon lui semble. **Le Front de Gauche de Ferrières a interpelé le député** dans un courrier, afin qu'il rejoigne les rangs des députés qui font la transparence, en détail, sur ces sommes importantes.

# Les acquis de la Résistance le programme du CNR

Il y a plus de 60 ans, dans une France ruinée et rendue exsangue par 4 années de guerre, était appliqué le programme du CNR (Conseil National de la Résistance). Le Canard Forgeron revient sur ces conquêtes sociales immenses, héritées de la Résistance, et adoptées dans la clandestinité en 1944, par quelques braves qui ne se battaient pas seulement pour la liberté, mais préparaient la restauration d'une République sociale, solidaire et plus juste.

Dirigé par Jean Moulin jusqu'à son arrestation, le CNR se réunit pour la première fois en 1943. Il est composé de 8 mouvements de Résistance, de 6 partis politiques, ainsi que de syndicats. La dictature de Vichy ayant interdit le pluralisme politique et les syndicats, ils entrèrent tous dans la clandestinité et la Résistance.

En quelques mois est rédigé un programme qui prépare l'arrivée d'un gouvernement républicain et démocrate conformément aux valeurs défendues par la Résistance. Très ambitieux, il est en rupture totale avec le gouvernement collaborateur, raciste et liberticide de Vichy et s'inscrit dans la continuité des acquis du Front Populaire (voir Canard Forgeron n°2).

Il prévoit la création de la Sécurité Sociale, le retour dans le giron de l'Etat des entreprises nécessaires au service public, ainsi que de celles qui ont collaboré (Renault, les banques, les assurances, la SNCF, Air France, le secteur de l'énergie et des ressources minières), une presse libre et indépendante des puissances de l'argent, la subvention du secteur culturel.

A la Libération, de Gaulle prend la tête du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) et lance les grandes réformes contenues dans le programme du CNR. Le suffrage universel est enfin étendu aux femmes qui après avoir obtenu le droit de vote en 1944, l'exercent pour la première fois en 1945.

En octobre 1946 est fondée la IVème République, qui dans son préambule confirme les droits sociaux, là encore dans l'esprit du CNR. Le communiste Ambroise Croizat est choisi pour devenir ministre du travail et de la sécurité sociale. Il organise la mise en place de la toute nouvelle « Sécu ». Très populaire, il gardera le surnom de « ministre des travailleurs ».

Ambroise Croizat

Dans sa dernière allocution à l'Assemblée Nationale en 1950 il disait : "Jamais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la Sécurité Sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès."

Rappelons simplement pour conclure que toutes ces mesures sociales ont été mises en place dans un pays ruiné. La France d'aujourd'hui que ne cesse, tous gouvernements confondus depuis 20 ans de détricoter chaque jour un peu plus tous ces acquis, crée 7 fois plus de richesses qu'au lendemain de la guerre.

# Jeux

## Texte à trous : retrouver les pays correspondant aux numéros en rouge :

### Le sens de l'Histoire

En 1791, la (1) est le premier pays à dépénaliser complètement l'homosexualité. Des discriminations seront introduites par le gouvernement de Vichy en 1942 qui ne seront abandonnées qu'en 1982. Le 1er octobre 1989, la Loi sur le partenariat entre en vigueur au (2), qui devient ainsi le premier pays à autoriser l'union civile entre deux personnes majeures du même sexe. 10 ans plus tard, en (3), le Parlement vote la loi sur le PACS, forme d'union civile accordant certains droits et devoirs aux couples aussi bien homosexuels qu'hétérosexuels, dans le maintien d'un esprit universel. En 2000, en (4), est créée la loi sur le partenariat enregistré, dit partenariat de vie ou communauté de vie déclarée, ouvert aux couples homosexuels. En 2001, les (5) reconnaissent le mariage homosexuel, suivis en 2003, par la (6). En 2004, le (7) modifie sa Loi sur le mariage et la définition qu'elle contient pour reconnaître et permettre les unions entre personnes du même sexe en modifiant la définition, qui est maintenant « l'union de deux personnes, à l'exclusion de toute autre » . 2005 voit l'entrée en vigueur de lois sur l'union civile au (8) et en (9). En 2005 également, l'(10) devient le premier pays du sud de l'Europe à reconnaître le mariage entre homosexuels. En 2006, c'est le tour de l'(11). En 2007, entre en vigueur en (12) la Loi fédérale sur le partenariat enregistré entre personnes du même sexe (ou Lpart). En 2009, le mariage homosexuel entre en vigueur en (13). En 2010, le (14) ouvre à son tour le mariage aux personnes homosexuelles. 2010 voit également l'(15) modifier son Code civil en remplaçant l'expression « un homme et une femme » par « deux contractants ».

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Afrique du Sud : __** | **Allemagne : __** | **Argentine : __** | **Belgique : __** | **Canada : __** |
| **Danemark : __** | **Espagne : __** | **France : __** | **France : __** | **Irlande du Nord : __** |
| **Pays-Bas : __** | **Portugal : __** | **Royaume-Uni : __** | **Suède : __** | **Suisse : __** |

## Échecs : Les pions rouges enfoncent les blancs !

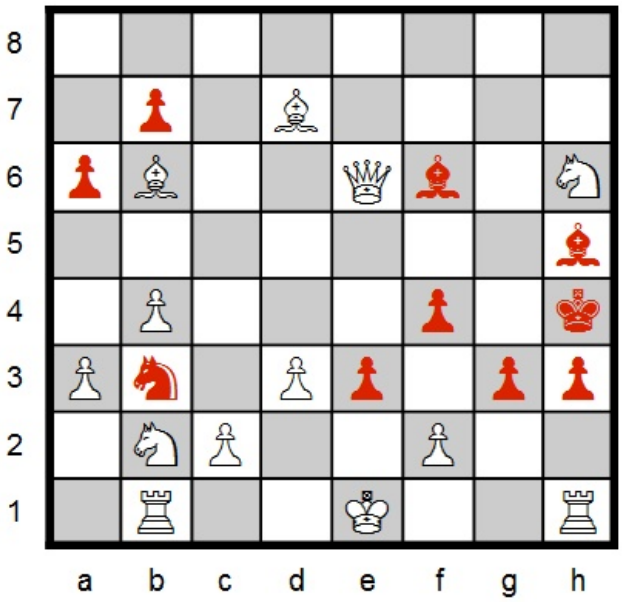

Les rouges ont favorisé l'avancée de leurs pions en sacrifiant du matériel au contraire des blancs qui ont privilégié la qualité. Ceux-ci menacent à présent de faire mat par Dxh3 (ou Txh3) à tout instant... Comment les rouges peuvent-ils faire fructifier la bonne position de leurs pions pour obtenir le gain de la partie ? Trait aux rouges.

## À propos

Le Canard Forgeron est une émanation de l'assemblée citoyenne de Ferrières-en-Brie créée à l'initiative du Front de Gauche.

Vous souhaitez réagir, collaborer, soumettre des idées, recevoir le Canard Forgeron par mail, obtenir d'autres exemplaires : écrivez à **redac@canard-forgeron.fr**

Directeur de la publication : Elise Beaulieu. Imprimerie spéciale. Le 26 mars 2013. Rédaction : assemblée citoyenne de Ferrières-en-Brie. Crédits photos : assemblée citoyenne de Ferrières-en-Brie.

*Réponses : (1) la France - (2) au Danemark - (3) en France - (4) en Allemagne - (5) aux Pays-Bas - (6) la Belgique - (7) le Canada - (8) au Royaume-Uni - (9) en Irlande du Nord - (10) l'Espagne - (11) l'Afrique du Sud - (12) en Suisse - (13) en Suède - (14) le Portugal - (15) l'Argentine*